

HPQ – SILICON
R E S O U R C E S



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

**États financiers consolidés
Aux 31 décembre 2019 et 2018**

(En dollars canadiens)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8
États consolidés des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires consolidées	10 - 52

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4S7

T 819 762-1714

Aux actionnaires de
Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion au 31 décembre 2019, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Rouyn-Noranda
Le 8 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119351

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés de la situation financière

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		77 618	320 550
Titres négociables d'une société cotée		90 000	364 000
Taxes sur les produits et services à recevoir		30 768	277 981
Royautés à recevoir	6	46 186	-
Dépôt sur contrat	25	1 950 000	1 950 000
Frais payés d'avance		100 000	110 152
		<u>2 294 572</u>	<u>3 022 683</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	938 527	1 195 970
Immobilisations corporelles	8	4 240 000	4 240 680
Immobilisations incorporelles	9	3 047 977	2 641 549
Royautés à recevoir	6	152 158	-
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	10	180 942	290 751
		<u>8 559 604</u>	<u>8 368 950</u>
Total de l'actif		<u>10 854 176</u>	<u>11 391 633</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	11	447 052	501 335
Dû aux administrateurs	12	80 000	-
Redevances à payer	9	129 713	322 951
		<u>656 765</u>	<u>824 286</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3,1 % en 2019 et 2018)	12	996 319	992 319
Intérêts à payer sur la débenture convertible	13	129 709	35 787
Débenture convertible et passif financier dérivé	13	1 511 048	1 349 009
Redevances à payer	9	1 028 351	949 233
		<u>3 665 427</u>	<u>3 326 348</u>
Total du passif		<u>4 322 192</u>	<u>4 150 634</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	14	32 296 592	31 640 592
Composante capitaux propres de la débenture convertible	13	115 491	115 491
Surplus d'apport		2 174 311	2 147 151
Résultats non distribués		(28 054 410)	(26 662 235)
Total des capitaux propres		<u>6 531 984</u>	<u>7 240 999</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>10 854 176</u>	<u>11 391 633</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 mai 2020.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur _____, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon _____, Administrateur

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés du résultat global

Aux 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	15.1	479 551	380 195
Autres charges opérationnelles	17	596 826	702 037
Frais de restructuration		-	260 324
Amortissement des immobilisations corporelles		680	1 019
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		262 565	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	159 104
Radiation d'actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires		-	14 512
Résultats opérationnels		1 339 622	1 517 191
Autres revenus et dépenses			
Produits financiers	18	30 368	70 688
Charges financières	18	(481 227)	(347 991)
Gain sur la distribution des actions de la filiale		-	3 738
Gain sur modification de redevances à payer	9	350 000	-
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(88 672)	-
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		155 426	-
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	13	(10 614)	75 978
		(44 719)	(197 587)
Résultat avant impôt		(1 384 341)	(1 714 778)
Impôt différé	20	-	(69 355)
Résultat net et résultat global de l'exercice		(1 384 341)	(1 645 423)
Résultat par action			
Perte nette de base et diluée par action	19	(0,01)	(0,01)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés des variations des capitaux propres

Aux 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Notes	Capital- Actions	Composante capitax propres de la débeture convertible	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitax propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2018		30 149 744	-	1 908 285	(25 226 065)	6 831 964
Unités émises dans le cadre de placements privés	14.1	1 462 500	-	487 500	-	1 950 000
Exercice de bons de souscription	14.2	1 039 835	-	(99 192)	-	940 643
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	56 500	-	-	-	56 500
Débeture convertible		-	115 491	76 874	-	192 365
Distribution des actions de Champs d'or de la Beauce Inc.		(1 067 987)	-	-	-	(1 067 987)
Expiration de bons de souscription	14.2	-	-	(229 319)	229 319	-
Expiration d'unités aux courtiers	14.4	-	-	(12 815)	12 815	-
Expiration d'options aux courtiers	14.1	-	-	(11 078)	11 078	-
Expiration d'options	15.2	-	-	(60 304)	60 304	-
Frais d'émission d'unités	14.1	-	-	87 200	(104 263)	(17 063)
		<u>1 490 848</u>	<u>115 491</u>	<u>238 866</u>	<u>209 253</u>	<u>2 054 458</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	-	(1 645 423)	(1 645 423)
Solde au 31 décembre 2018		<u>31 640 592</u>	<u>115 491</u>	<u>2 147 151</u>	<u>(26 662 235)</u>	<u>7 240 999</u>
Unités émises dans le cadre de placements privés	14.1	535 750	-	34 250	-	570 000
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	14.1	120 250	-	11 250	-	131 500
Expiration de bons de souscriptions aux courtiers	14.3	-	-	(27 388)	27 388	-
Frais d'émission d'unités	14.1	-	-	9 048	(35 222)	(26 174)
		<u>656 000</u>	<u>-</u>	<u>27 160</u>	<u>(7 834)</u>	<u>675 326</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	-	(1 384 341)	(1 384 341)
Solde au 31 décembre 2019		<u>32 296 592</u>	<u>115 491</u>	<u>2 174 311</u>	<u>(28 054 410)</u>	<u>6 531 984</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Aux 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(1 384 341)	(1 645 423)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		680	1 019
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		262 565	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	159 104
Radiation d'actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires		-	14 512
Impôt différé		-	(69 355)
Gain sur la distribution des actions de la filiale		-	(3 738)
Gain sur modification de redevances à payer		(350 000)	-
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée		1 413	(57 931)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		88 672	-
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(155 426)	-
Amortissement de l'écart d'actualisation des royalties à recevoir		(31 781)	-
Variation de la valeur actualisée des dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		-	(130 822)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		-	10 503
Produits de désactualisation – acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		-	(9 008)
Produits de désactualisation – acomptes sur dû à une société		-	(3 749)
Charges de désactualisation – redevances à payer		235 880	222 650
Charges de désactualisation – débenture convertible		151 425	34 022
Charges d'intérêts sur la débenture convertible		93 922	35 787
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé		10 614	(75 978)
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		156 115	159 731
Variation nette des éléments du fonds de roulement	21	251 830	(1 929 984)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(668 432)</u>	<u>(3 288 660)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(14 791)	(71 201)
Ajout aux immobilisations corporelles		-	(973 200)
Ajout aux actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires		-	(14 512)
Ajout aux immobilisations incorporelles		(376 122)	(388 031)
Acquisition de titres négociables d'une société cotée		-	(175 000)
Disposition de titres négociables d'une société cotée		272 587	283 786
Placement dans la filiale		-	(20 000)
Remboursement d'acomptes sur dû à une société		-	127 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(118 326)</u>	<u>(1 231 158)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés		570 000	1 950 000
Exercice de bons de souscription		-	940 643
Émission de débenture convertible		-	1 800 000
Frais d'émission de la débenture convertible		-	(147 315)
Frais d'émission d'unités		(26 174)	(17 063)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>543 826</u>	<u>4 526 265</u>
Variation nette de la trésorerie		(242 932)	6 447
Trésorerie au début de l'exercice		320 550	314 103
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>77 618</u>	<u>320 550</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 21

Opérations de la trésorerie

Intérêts payés reliée aux activités opérationnelles	-	43 966
---	---	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans l'exploration de quartz dans des sites miniers situés au Québec ainsi que le développement pour sa transformation en silicium.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, que la technologie PUREVAP™ pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté n'est pas encore prête à être utilisée, la société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2019, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 28 054 410 \$ (26 662 235 \$ au 31 décembre 2018). Les liquidités actuelles de la société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créanciers. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale en propriété exclusive Les champs d'or de la Beauce Inc. (« COB ») et ce, jusqu'au 30 décembre 2018. COB a été constituée en août 2016 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se spécialise dans l'exploration de l'or. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. La date de présentation de l'information financière de COB est le 31 octobre.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.3 Participation dans une société associée

La société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans la société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net de la société associée ajusté, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la société associée.

4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars Canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

4.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les royautés à recevoir et le dépôt sur contrat font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

La catégorie comprend des titres négociables d'une société cotée en instruments de capitaux propres. La Société comptabilise le placement à la JVRN et n'a pas fait le choix irrévocable de comptabiliser son placement dans les titres négociables d'une société cotée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs, le dû aux administrateurs (actif courant et non courant), dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les intérêts à payer sur la débenture convertible, la débenture convertible et son passif financier dérivé.

Subséquentement, les passifs financiers, excluant le passif financier dérivé, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le passif financier dérivé est évalué à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés en résultat net.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation des passifs financiers (suite)

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Instrument financier composé

Les composantes de l'instrument financier composé (débentures convertibles) émise par la Société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. L'option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe de trésorerie pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société est classée comme un instrument de capitaux propres.

À la date de l'émission, la composante passif est comptabilisée à la juste valeur, qui est estimée selon le taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des instruments non convertibles semblables. Par la suite, la composante passif est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle soit éteinte à la conversion ou jusqu'à l'échéance.

La valeur de l'option de conversion classée comme capitaux propres est déterminée à la date de l'émission, en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son ensemble. Ce montant est comptabilisé en capitaux propres, après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revu ultérieurement. Lorsque l'option de conversion est exercée, la composante capitaux propres de la débenture convertible sera transférée au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance de la débenture convertible, l'élément capitaux propres de la débenture convertible sera transféré aux résultats non distribués.

Aucun profit ni gain n'est comptabilisé à la conversion ou à l'expiration de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission de la débenture convertible sont répartis à la composante du passif et capitaux propres proportionnellement aux valeurs comptables initiales. Les coûts de transaction liés à la composante de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée de vie de la débenture selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les bons de souscription et la débenture convertible. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.7 Crédits d'impôt à recevoir

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.11), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.11), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	Durée <u>d'utilité</u>
Équipement informatique	3 ans

L'équipement en construction sera amorti selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans lorsque celui-ci sera prêt à être utilisé.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.9 Immobilisations corporelles (suite)

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.10 Immobilisations incorporelles

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement sera calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des brevets et de la propriété intellectuelle, qui est estimé à vingt ans, lorsque la technologie sera prête à être utilisée. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception des actifs d'exploration et d'évaluation, de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Dans le cas des actifs d'exploration et d'évaluation, un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé ;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée ;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique ;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (suite)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.12 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle.

Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.13 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accréditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accréditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accréditives.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.14 Capitaux propres (suite)

La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditatives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux unités de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en diminution des résultats non distribués. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

4.15 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.16 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Certaines nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Participation comptabilisée selon la méthode la mise en équivalence

La Société détient une participation de 13,84 % (15,33% au 31 décembre 2018) des actions ordinaires et des droits de vote de COB. La direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur COB. En établissant son jugement, la direction a tenu compte du fait que trois membres de la direction de la Société sont communs aux deux sociétés dont deux sont également membres du conseil d'administration.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.13).

Passif financier dérivé

Pour estimer la juste valeur du passif financier dérivé, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié selon les termes et conditions de l'instrument. Cette estimation implique également un certain nombre d'hypothèses sur les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue et la volatilité de l'option de conversion.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Redevances à recevoir

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à recevoir aux termes de l'entente de disposition de la propriété Beauce Placer (se reporter à la note 6). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.11).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et dévaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Au cours de l'exercice, la société a imputé en résultat une dévaluation sur des actifs d'exploration et d'évaluation de 262 565 \$ (radiation de 159 104 \$ au 31 décembre 2018) et sur les actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 14 512 \$ au 31 décembre 2018. Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérés.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose des ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme et des dépenses sont programmées au cours des prochains exercices. Les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir et des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (suite)

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options, des options de courtiers, des unités aux courtiers et des bons de souscription aux courtiers et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 14.2, 14.3, 14.4 et 15.2).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 24).

Redevances à payer

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie PUREVAP™ (se reporter à la note 9). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

6. ROYAUTE À RECEVOIR

La société recevra de COB à titre de NSR un montant de 35 000 \$ entre le quinzième et le vingt-quatrième mois après la date de cession des propriétés Beauce Placer et 25 000 \$ à chaque année subséquente. Ce NSR peut être racheté au gré de COB pour 250 000 \$. L'actif correspondant, royautés à recevoir, a été reconnu lors de la disposition de la propriété pour un montant total de 176 563 \$ calculé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de quatre ans à un taux de 18%. Les sorties de trésorerie avant actualisation de 310 000 \$ reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursements des royautés. Au cours de l'exercice un montant de 10 000 \$ a été encaissé et un montant de 31 781 \$ a été comptabilisé en résultat net comme amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2019	Additions	Disposition	Dévaluation	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
<i>Propriété Roncevaux</i>					
Droits miniers	4 185	1 696	-	-	5 881
Dépenses d'exploration et d'évaluation	929 741	2 904	-	-	932 645
	<u>933 926</u>	<u>4 600</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>938 526</u>
<i>Propriété Martinville</i>					
Droits miniers	1 209	522	-	(1 730)	1
Dépenses d'exploration et d'évaluation	260 835	-	-	(260 835)	-
	<u>262 044</u>	<u>522</u>	<u>-</u>	<u>(262 565)</u>	<u>1</u>
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	5 394	2 218	-	(1 730)	5 882
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 190 576	2 904	-	(260 835)	932 645
	<u>1 195 970</u>	<u>5 122</u>	<u>-</u>	<u>(262 565)</u>	<u>938 527</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2018	Additions	Disposition	Radiation	Solde au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
<i>Propriété Roncevaux</i>					
Droits miniers	14 185	-	(10 000)	-	4 185
Dépenses d'exploration et d'évaluation	850 027	79 714	-	-	929 741
	<u>864 212</u>	<u>79 714</u>	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>	<u>933 926</u>
<i>Propriété Martinville</i>					
Droits miniers	1 209	-	-	-	1 209
Dépenses d'exploration et d'évaluation	260 835	-	-	-	260 835
	<u>262 044</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>262 044</u>
<i>Propriété Carrière Montpetit</i>					
Droits miniers	673	-	-	(673)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 126	-	-	(5 126)	-
	<u>5 799</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 799)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Drucourt</i>					
Droits miniers	658	-	-	(658)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	128 359	-	-	(128 359)	-
	<u>129 017</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(129 017)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Malvina</i>					
Droits miniers	220	-	-	(220)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 126	-	-	(5 126)	-
	<u>5 346</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 346)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Silice-autres</i>					
Droits miniers	3 586	-	-	(3 586)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	12 251	-	-	(12 251)	-
	<u>15 837</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(15 837)</u>	<u>-</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2018	Additions	Disposition	Radiation	Solde au 31 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Propriété Autres- Beauce</i>					
Droits miniers	3 105	-	-	(3 105)	-
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	23 636	-	(10 000)	(8 242)	5 394
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 261 724	79 714	-	(150 862)	1 190 576
	<u>1 285 360</u>	<u>79 714</u>	<u>(10 000)</u>	<u>(159 104)</u>	<u>1 195 970</u>

Toutes les dévaluation et radiations sont présentées en résultat net dans le poste Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation ou Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de l'exercice, la direction a dévalué les titres de propriété pour la propriété Martinville pour le motif qu'aucune dépense n'est programmée au cours des prochains exercices.

Au cours de l'exercice de 2018, la direction a radié les titres de propriété pour la propriété Carrière Montpetit, la propriété Drucourt, la propriété Malvina, la propriété Silice-autres et la propriété autres Beauce pour le motif d'abandon de claims miniers.

Québec

Propriété Roncevaux

La Société détient un intérêt de 100 % de 27 claims acquis par jalonnement (31 claims au 31 décembre 2018).

Propriété Martinville

Durant l'exercice, la Société a dévalué cette propriété et détient un intérêt de 100 % de 4 claims acquis par jalonnement (12 claims au 31 décembre 2018).

Propriété Carrière Montpetit

Durant l'exercice 2018, la Société a radié cette propriété.

Propriété Drucourt

Durant l'exercice 2018, la Société a radié cette propriété.

Propriété Malvina

Durant l'exercice 2018, la Société a radié cette propriété.

Propriété Silice-autres

Durant l'exercice 2018, la Société a radié cette propriété.

Propriété Autres-Beauce

Durant l'exercice 2018, la Société a radié cette propriété.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'équipement informatique et un équipement en construction. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations corporelles		Total
	Équipement informatique	Équipement en construction	
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1 janvier 2019 et au 31 décembre 2019	3 058	4 240 000	4 243 058
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2019	2 378	-	2 378
Amortissement	680	-	680
Solde au 31 décembre 2019	3 058	-	3 058
Valeur comptable au 31 décembre 2019	-	4 240 000	4 240 000

	Immobilisations corporelles		Total
	Équipement informatique	Équipement en construction	
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2018	3 058	3 266 800	3 269 858
Acquisition	-	973 200	973 200
Solde au 31 décembre 2018	3 058	4 240 000	4 243 058
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2018	1 359	-	1 359
Amortissement	1 019	-	1 019
Solde au 31 décembre 2018	2 378	-	2 378
Valeur comptable au 31 décembre 2018	680	4 240 000	4 240 680

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste Amortissement des immobilisations corporelles.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La société a acquis la technologie PUREVAP™ pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord. Un addendum à été signé le 8 décembre 2019 pour l'annulation des montants à payer pour les années 2019 et 2020 et la modification des montants minimaux pour 2020 et 2021. Un gain de 350 000 \$ sur la modification de l'entente initiale a été comptabilisé durant l'exercice. Les montants annuels minimums en vertu de ce nouvel accord sont les suivants :

	\$
2020	150 000
2021	200 000
2022 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations incorporelles		
	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2019	122 022	2 519 527	2 641 549
Acquisition	69 878	336 550	406 428
Valeur comptable au 31 décembre 2019	<u>191 900</u>	<u>2 856 077</u>	<u>3 047 977</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	Immobilisations incorporelles		
		Propriété	
	Brevets	intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2018	39 739	2 165 427	2 205 166
Acquisition	82 283	354 100	436 383
Valeur comptable au 31 décembre 2018	<u>122 022</u>	<u>2 519 527</u>	<u>2 641 549</u>

Toutes les charges d'amortissement seront présentées dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles, au moment où la technologie sera en état d'être utilisée.

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2019, la Société détient une participation de 13,84 % (15,33 % au 31 décembre 2018) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. La date de la fin de la période de présentation de l'information financière de COB est le 31 juillet. Le choix de cette date s'est fait pour des raisons d'efficacité administratives. Il s'agit d'une période moins achalandée de l'année, ce qui facilite l'administration et la production de l'information financière. Les actions de COB ont été cotées sur la Bourse de croissance TSX le 4 février 2019. La juste valeur de la participation au 31 décembre 2019 est de 301 364 \$ (287 013 \$ au 31 décembre 2018).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 octobre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Actifs courants	339 108	561 614
Actifs non courants	1 635 953	1 515 000
Passifs courant	281 146	-
Passifs non courants	168 047	180 000
Perte nette et total du résultat global	586 466	-

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 octobre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Total de l'actif net	1 525 868	1 896 614
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(218 720)	-
	1 307 148	1 896 614
Portion de la participation détenue par la Société	13,84 %	15,33 %
	<u>180 942</u>	<u>290 751</u>

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, COB a émis des actions dans le cadre de son premier appel public à l'épargne et de l'acquisition de propriétés minières. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 100 % à 72,49 %. Le 17 décembre 2018, la Société a annoncé la distribution de 10 680 000 actions ordinaires de sa filiale COB aux actionnaires inscrits au 24 décembre 2018. Chaque actionnaire de la Société a reçu une action de la filiale pour chaque tranche de 20,813 actions ordinaires détenues de la Société. Un montant de 1 067 987 \$, représentant la juste valeur des actions a été comptabilisé en diminution du capital-actions de la Société à titre de réduction du capital versé. La valeur comptable des actions distribuées était de 1 064 249 \$ et un montant de 3 738 \$ a été comptabilisé au résultat global à titre de gain sur la distribution d'un dividende non monétaire en actions de la filiale. Cette distribution a eu pour effet de diminuer la participation de la Société à 15,33 %.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 15,33 % à 13,84 %.

11. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs	279 284	371 092
Honoraire de gestion à payer	87 500	25 000
Salaires à payer	28 846	19 231
Autres	51 424	86 012
	<u>447 054</u>	<u>501 335</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

12. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 168 141 \$ (1 088 141 \$ au 31 décembre 2018). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 088 141 \$ (taux effectif de 3,1 %) (1 088 141 \$ au 31 décembre 2018, taux effectif de 3,1 %) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de l'exercice. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 80 000 \$ a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs.

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE

En août 2018, la Société a finalisé le placement d'une débenture convertible non garantie d'un montant de 1 800 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 5 %, capitalisés mensuellement et payables à la date d'échéance de la débenture, le 20 août 2023. Concurrément, la Société a émis 15 000 000 de bons de souscription. Chacun des bons de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,17 \$ par action, jusqu'au 20 août 2021 (Voir note 14.2). Le capital de cette débenture est convertible, en tout temps, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,12 \$ par action. À la date de conversion ou de l'échéance, les intérêts impayés seront convertis en actions ordinaires de la Société à un prix égal au plus bas cours escompté permis par les politiques de la Bourse de Croissance TSX, conditionnellement à l'approbation de la Bourse. À défaut d'obtention de telle approbation, les intérêts seront payables en numéraire. À compter du 21 août 2021, la Société peut rembourser par anticipation la débenture convertible en numéraire ainsi que la totalité des intérêts impayés en payant une prime de rendement composée annuellement de 20 % sur le capital de la débenture.

	Débenture convertible	Passif financier dérivé	total
	\$	\$	\$
Émission de la débenture convertible	1 800 000	-	1 800 000
Frais d'émission de la débenture convertible	(147 315)	-	(147 315)
Juste valeur de la composante capitaux propres de la débenture convertible, net des frais d'émission	(157 130)	-	(157 130)
Juste valeur de l'option de conversion des intérêts	(494 738)	494 738	-
Juste valeur de bons de souscription émis, net des frais d'émission	(104 590)	-	(104 590)
Désactualisation de la débenture convertible	34 022	-	34 022
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	(75 978)	(75 978)
Valeur comptable au 31 décembre 2018	<u>930 249</u>	<u>418 760</u>	<u>1 349 009</u>
Désactualisation de la débenture convertible	151 425	-	151 425
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	10 614	10 614
Valeur comptable au 31 décembre 2019	<u>1 081 674</u>	<u>429 374</u>	<u>1 511 048</u>

Conformément aux IFRS, en raison du cours escompté pour le paiement des intérêts, l'option de conversion est un passif financier dérivé évalué à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global à chaque exercice.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE (suite)

La juste valeur initiale du passif financier dérivé de 494 738 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	86 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %
Durée de vie prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,06 \$

Quant à elle, la juste valeur de la composante capitaux propres de la débenture convertible de 177 120 \$ et des bons de souscription émis de 117 900 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes, et répartie au prorata de la juste valeur relative.

	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Bons de souscription
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité attendue	86 %	88 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %	2,12 %
Durée de vie prévue	5 ans	3 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,12 \$	0,17 \$

Lors de l'évaluation initiale, la valeur attribuée à la composante passif de la débenture convertible représentait la valeur résiduelle du produit d'émission déduction faite du passif financier dérivé, de la juste valeur de l'option de conversion du capital et de la juste valeur des bons de souscription émis.

Des frais d'émission de la débenture convertible pour un montant total de 147 315 \$ ont été engagés initialement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

13. DÉBENTURE CONVERTIBLE (suite)

Au 31 décembre 2019, la juste valeur du passif financier dérivé de 429 374 \$ (418 760 \$ au 31 décembre 2018) a été estimé à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

	2019	2018
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	0,06 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité attendue	80 %	84 %
Taux d'intérêt sans risque	1,65 %	1,88 %
Durée de vie prévue	3,64 ans	4,64 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,06 \$	0,05 \$

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 93 922 \$ (35 787 \$ en 2018) et 151 425 \$ (34 022 \$ en 2018) lié à la désactualisation de la débenture.

14. CAPITAUX PROPRES

14.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont participantes et admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de HPQ.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	222 472 386	192 145 349
Placements privés (d) (j) (k) (m)	6 600 000	16 250 000
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a)(b)(c)(f)(g)(h)(i)(l)	1 465 480	450 954
Exercice de bons de souscription	-	13 437 750
Total des actions émises et entièrement libérées	230 537 866	222 284 053
Actions à être émises (e)	-	188 333
Total des actions à la fin	<u>230 537 866</u>	<u>222 472 386</u>

(a) Le 1 mars 2018, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 117 708 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(b) Le 15 avril 2018, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 156 684 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(c) Le 15 juillet 2018, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 176 562 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

(d) Le 20 août 2018, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 1 950 000 \$. La société a émis 16 250 000 unités composées d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,17 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 487 500 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

(e) Le 15 octobre 2018, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 188 333 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(f) Le 15 janvier 2019, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 235 416 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(g) Le 15 avril 2019, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 156 944 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(h) Le 3 juin 2019, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 75 000 \$ par l'émission de 750 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,15 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 11 250 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

(i) Le 15 juillet 2019, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 156 944 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(j) Le 25 juillet 2019, la société a conclu un financement privé d'un montant de 325 000 \$. La société a émis 3 250 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,15 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 32 500 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

(k) Le 16 août 2019, la société a conclu un financement privé d'un montant de 35 000 \$. La société a émis 350 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,15 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 1 750 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

De plus, comme frais de commission, la société a versé un montant de 1 600 \$ en espèces. La société a émis à un agent 16 000 bons de souscription (pour une valeur de 816 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,15 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

(l) Le 15 octobre 2019, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 166 176 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(m) Le 23 décembre 2019, la société a conclu un financement privé d'un montant de 210 000 \$. La société a émis 3 000 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant n'a été accordé aux bons de souscription.

De plus, comme frais de commission, la société a versé un montant de 15 378 \$ en espèces. La société a émis à un agent 219 400 bons de souscription (pour une valeur de 8 232 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.1 Capital-actions (suite)

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2019, aucune action ordinaire (13 437 750 actions ordinaires au 31 décembre 2018) n'a été émise suite à l'exercice de bons de souscription.

14.2 Bons de souscription

Au mois de juin 2018, la Société a mis en place un programme incitatif pour encourager l'exercice de 6 674 600 de ses bons de souscriptions en circulation. Chacun des bons de souscription permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,07 \$ par action dont 3 034 000 bons de souscription étaient exerçables jusqu'au 27 août 2018 et 3 640 600 bons de souscription jusqu'au 24 décembre 2018.

Conformément au programme incitatif qui a débuté le 18 juin 2018 pour se terminer le 17 juillet 2018, soit une période de 29 jours, à l'exercice de chaque bon de souscription au prix de 0,07 \$ par action, le porteur a reçu une action ordinaire et un bon de souscription supplémentaire lui permettant de souscrire une action ordinaire au prix de 0,17 \$ par action pendant une période de 18 mois suivant la date de son émission. Dans le cadre du programme incitatif, 4 152 000 bons de souscription ont été exercés pour un produit brut de 290 640 \$. La Société a comptabilisé un montant de 87 200 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscriptions ont été attribués et comptabilisés en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,021 \$ des bons de souscription accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2018
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	98 %
Taux d'intérêt sans risque	1,92 %
Durée de vie prévue	1,5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,17 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.2 Bons de souscription (suite)

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	75 178 000	-	75 233 370	-
Attribués	7 350 000	0,13	35 402 000	0,17
Exercés	-	-	(13 437 750)	0,07
Expirés	(11 900 000)	0,25	(22 019 620)	0,22
Solde à la fin	<u>70 628 000</u>	<u>0,17</u>	<u>75 178 000</u>	<u>-</u>

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Février 2019	-	-	9 411 766	0,25
Février 2019 (v)	-	-	4 375 000	0,12
Mars 2019	-	-	2 488 234	0,25
Janvier 2020 (ii)	8 000 000	0,36	8 000 000	0,30 à 0,40
Janvier 2020 (i)	-	-	4 152 000	0,17
Octobre 2020 (iii)	3 000 000	0,18	3 000 000	0,20
Décembre 2020 (iv)	12 501 000	0,135	12 501 000	0,15
Mars 2021(v) (vi)	4 375 000	0,11	-	-
Juin 2021	750 000	0,15	-	-
Août 2021 (i)	31 250 000	0,155	31 250 000	0,17
Janvier 2022 (i) (vii)	4 152 000	0,155	-	-
Juillet 2022	3 250 000	0,15	-	-
Août 2022	350 000	0,15	-	-
Décembre 2022	3 000 000	0,10	-	-
	<u>70 628 000</u>	<u>0,17</u>	<u>75 178 000</u>	<u>-</u>

- (i) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,17 \$ à 0,155 \$.
- (ii) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,40 \$ à 0,36 \$.
- (iii) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,20 \$ à 0,18 \$.
- (iv) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,15 \$ à 0,135 \$.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.2 Bons de souscription (suite)

- (v) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,12 \$ à 0,11.
- (vi) Le 14 février 2019, la société a prolongé 4 375 000 bons de souscription jusqu'au mois de mars 2021.
- (vii) Le 9 décembre 2019, la société a prolongé 4 152 000 bons de souscription jusqu'au mois de janvier 2022.

14.3 Bons de souscription aux courtiers

Pour l'exercice 2019, la société a comptabilisé un montant de 9 048 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée 0,038 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	81 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,64 %
Durée de vie moyenne prévue	3,00 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Les bons de souscription au courtier en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	717 250	0,19	752 690	0,19
Attribués	235 400	0,10	-	-
Expirés	(302 500)	0,24	(35 440)	0,25
Solde à la fin	<u>650 150</u>	<u>0,13</u>	<u>717 250</u>	<u>0,19</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.3 Bons de souscription aux courtiers (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercé en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Février 2019	-	-	302 500	0,24
Décembre 2020	414 750	0,15	414 750	0,15
Août 2022	16 000	0,15	-	-
Décembre 2022	219 400	0,10	-	-
	<u>650 150</u>	<u>0,13</u>	<u>717 250</u>	<u>0,19</u>

14.4 Unités aux courtiers

Les unités aux courtiers octroyées au cours de l'exercice 2017 permettent à leurs détenteurs de souscrire à un prix d'exercice de 0,10 \$ à un nombre équivalent d'unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,15 \$ et ce, pour une période de 36 mois de la clôture du placement.

Les unités aux courtiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	175 000	0,10	261 000	0,13
Expirés	-	-	(86 000)	0,19
Solde à la fin	<u>175 000</u>	<u>0,10</u>	<u>175 000</u>	<u>0,10</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

14.4 Unités aux courtiers (suite)

Le nombre d'unités en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Décembre 2020	175 000	0,10	175 000	0,10
	175 000	0,10	175 000	0,10

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

15.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 décembre	
	2019 \$	2018 \$
Salaires et avantages sociaux	249 551	270 517
Honoraires de gestion	150 000	150 000
Rémunération des administrateurs	80 000	90 500
Variation de la valeur actualisée des dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, selon le taux effectif	-	(130 822)
	<u>479 551</u>	<u>380 195</u>

15.2 Paiements fondés sur des actions

Le 13 septembre 2016, la Société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 14 000 000 actions (14 000 000 actions au 31 décembre 2018).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande escomptée des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

15.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	12 400 000	0,19	13 200 000	0,18
Expirées	-	-	(800 000)	0,14
En circulation et exerçables à la fin	<u>12 400 000</u>	<u>0,19</u>	<u>12 400 000</u>	<u>0,19</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2019 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
3 200 000	0,07	0,70
3 500 000	0,12	3,00
100 000	0,15	1,48
400 000	0,19	1,75
5 200 000	0,30	1,76
<u>12 400 000</u>	<u>0,19</u>	<u>1,83</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2018 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
3 200 000	0,07	1,70
3 500 000	0,12	4,00
100 000	0,15	2,48
400 000	0,19	2,75
5 200 000	0,30	2,76
<u>12 400 000</u>	<u>0,19</u>	<u>2,83</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

16. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

16.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 sont classés dans le niveau 1.

La juste valeur du passif financier dérivé a été estimé en fonction de la volatilité de la Société et a été classée dans le niveau 3 des hiérarchies de juste valeur.

16.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, des redevances à payer et de la débenture convertible ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin d'exercice.

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 152 158 \$, 996 319 \$ et 941 875 \$ respectivement (nul, 992 319 \$ et 949 233 \$ respectivement au 31 décembre 2018) et celle de la débenture convertible est de 1 081 674 \$ (excluant le passif financier dérivé) (930 249 \$ au 31 décembre 2018). Voir les notes 6, 12 et 13 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

17. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation	492 717	469 333
Dépenses de voyage	13 252	91 540
Frais de bureau	51 446	78 144
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	56 118	61 008
Frais bancaires	2 394	2 012
Frais administratif recouvrés	(19 101)	-
	<u>596 826</u>	<u>702 037</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

18. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des exercices de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	(1 413)	57 931
Amortissement de l'écart d'actualisation des royalties à recevoir	31 781	-
Produits de désactualisation des acomptes sur dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	-	9 008
Produits de désactualisation des acomptes sur dû à une société, selon le taux effectif	-	3 749
	<u>30 368</u>	<u>70 688</u>

Les charges financières des exercices de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les billets à payer	-	(45 029)
Charges d'intérêts sur la débenture convertible	(93 922)	(35 787)
Charges de désactualisation des redevances à payer	(235 880)	(222 650)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	-	(10 503)
Charges de désactualisation de la débenture convertible	(151 425)	(34 022)
	<u>(481 227)</u>	<u>(347 991)</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

19. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les options sur actions et la débenture convertible n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 13, 14.2 à 14.4 et 15.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2019 et 2018.

	Au 31 décembre	
	2019	2018
Perte nette	(1 384 341) \$	(1 645 423) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	224 660 837	206 045 035
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01) \$	(0,01) \$

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt

Les composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Naissance et renversement des différences temporelles	(362 772)	(440 735)
Variation du taux d'imposition	1 366	3 494
Ajustement des impôts différés antérieurs	(748)	-
Variation des différences temporelles non constatées	362 154	367 886
	-	(69 355)

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base combinée fédéral et provincial au Canada de 26,6 % (26,7 % en 2018)	(368 235)	(457 846)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Variation du taux d'imposition	1 366	3 494
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	362 154	367 886
Portion non imposable de la variation de juste valeur	188	(8 233)
Portion non imposable du gain en capital	3 529	5 635
Ajustement des impôts différés antérieurs	(748)	-
Éléments non déductibles et autres	1 746	19 709
Produit d'impôt différé sur le résultat	<u>-</u>	<u>(69 355)</u>

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédit d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 1er janvier 2019	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les capitaux propres	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Titres négociables	(3 083)	3 083	-	-
Immobilisations incorporelles	(234 453)	-	-	(234 453)
Royauté à recevoir	-	(52 562)	-	(52 562)
Débenture convertible	(158 551)	81 979	-	(76 572)
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(34 668)	-	-	(34 668)
Pertes autres qu'en capital	430 755	(32 500)	-	398 255
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	Solde au 1er janvier 2018	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les capitaux propres	Solde au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Titres négociables	(2 618)	(465)	-	(3 083)
Immobilisations incorporelles	(229 338)	(5 115)	-	(234 453)
Débeture convertible	-	(89 196)	(69 355)	(158 551)
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(11 960)	(22 708)	-	(34 668)
Pertes autres qu'en capital	243 916	186 839	-	430 755
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	69 355	(69 355)	-
Renversment des autres passifs relatifs aux actions accréditatives		-		
		69 355		

	31 décembre 2019	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	268 059	299 546
Immobilisations incorporelles	35 985	30 201
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	225 424	225 424
Actifs d'exploration et d'évaluation	4 337 733	6 882 985
Provisions et réserves	2 222 742	2 222 742
Titres négociables	57 246	57 246
Pertes fiscales inutilisées	10 995 870	10 778 171
	18 143 059	20 496 315

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	31 décembre 2018	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	267 379	298 866
Immobilisations incorporelles	35 985	30 201
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	327 401	327 401
Actifs d'exploration et d'évaluation	4 183 468	6 758 983
Provisions et réserves	2 153 325	2 153 325
Pertes fiscales inutilisées	9 765 690	9 556 945
	<u>16 733 248</u>	<u>19 125 721</u>

La société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2029	352 441	198 724
2030	627 620	624 214
2031	759 417	755 536
2032	649 448	647 675
2033	803 620	798 209
2034	723 985	720 353
2035	1 082 684	1 077 205
2036	1 766 123	1 756 689
2037	1 602 371	1 593 219
2038	1 527 744	1 507 766
2039	1 100 417	1 098 582
	<u>10 995 870</u>	<u>10 778 172</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

La société dispose de crédits d'impôt à l'investissement qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôts à l'investissement viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2027	3 363	-
2028	70 404	-
2029	8 810	-
2030	6 540	-
2031	310	-
2032	4 501	-
2033	1 200	-
	<u>95 128</u>	<u>-</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

21. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	247 213	(172 041)
Royautés à recevoir	10 000	-
Dépôt sur contrat	-	(1 950 000)
Frais payés d'avance	10 152	(103 927)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(15 535)	295 984
	<u>251 830</u>	<u>(1 929 984)</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur	131 500	56 500
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	9 048	87 200
Royautés à recevoir inclus dans la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	176 563	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour l'émission de bons de souscription pour la débenture convertible	-	76 874
Composante capitaux propres de la débenture	-	115 491
Actions reçues en contrepartie d'actifs détenue en vue d'une distribution aux propriétaires	-	1 325 000
Actions reçues en contrepartie d'un actif d'exploration et d'évaluation	-	10 000
Distribution aux actionnaires de la Société des actions de la filiale	-	1 067 987
Paiement de dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur en contrepartie de l'acompte sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant	-	383 000
Assumption des billets à payer par la filiale	-	180 000
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	2 219	11 888
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	81 195	50 889

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

22.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	249 551	270 517
Honoraires de gestion ⁽¹⁾	150 000	150 000
Rémunération des administrateurs	80 000	90 500
Honoraires de consultation	-	14 200
Variation de la valeur actualisée des dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, selon le taux effectif	-	(130 822)
Total de la rémunération	<u>479 551</u>	<u>394 395</u>

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créiteurs incluent un montant de 223 209 \$ dû aux dirigeants et à une société détenue par un administrateur (141 418 \$ au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2019, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 076 319 \$ (992 319 \$ au 31 décembre 2018).

23. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 25.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

24. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

24.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de $\pm 10\%$ au 31 décembre 2019 ($\pm 15\%$ au 31 décembre 2018), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 9 000 \$ (54 600 \$ au 31 décembre 2018).

La juste valeur du passif financier dérivé est estimé à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, la donnée la plus volatile étant la valeur des actions à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2019, une augmentation de 10 % de la valeur des actions aurait augmenté le passif financier dérivé de 0 \$ (52 766 \$ au 31 décembre 2018) et une diminution de 10 % aurait diminué le passif financier de 0 \$ (51 988 \$ au 31 décembre 2018).

24.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie, du dépôt sur contrat et des royautés à recevoir au montant de 2 225 962 \$ au 31 décembre 2019 (2 270 550 \$ au 31 décembre 2018).

Le risque de crédit du dépôt sur contrat et des royautés à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

24.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

24.3 Risque de liquidité (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers et d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Moins de un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	375 435	482 104
Redevances à payer	150 000	322 951
Total	<u>525 435</u>	<u>805 055</u>
Entre un an et 5 ans		
Redevances à payer	1 200 000	714 910
Débenture	2 310 355	2 310 355
	<u>3 510 355</u>	<u>3 025 265</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer	<u>2 750 000</u>	<u>3 250 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

25. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

25. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la Société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la Société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2019, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la Société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La Société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la Société a produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2019, un solde de 34 642 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

La Société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La Société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la Bourse de croissance TSX.

L'entente est de 24 mois commençant le 15 juillet 2018 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la Société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Au 31 décembre 2019, en plus des redevances à payer mentionnées à la note 9, la Société s'est engagée à verser au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai un montant qui s'établissait environ à 2 540 000 \$. De ce montant, un dépôt de 1 950 000 \$ a été effectué.

La Société a obtenu l'approbation de la Bourse de croissance pour une ligne de crédit sur équité au montant de 1 500 000 \$ consentie par Pyrogenesis. Cette ligne ne sera utilisable que pour palier à tout éventuel dépassement des coûts qui pourraient être encourus dans le projet d'équipement-pilote, après la fin de la période de test en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2020.

Les termes de la ligne de crédit stipulent que pour qu'un dépassement de coût puisse être payé en vertu de la ligne de crédit, le dépassement doit être préalablement accepté par les deux parties avant que les dépenses soient encourues. Une fois les dépenses approuvées, la Société devra soumettre un avis de 30 jours à Pyrogenesis l'informant de son intention d'utiliser la ligne de crédit pour payer le dépassement de coût. Après la réalisation des travaux approuvés, PyroGenesis soumettra une facture pour ces travaux et HPQ organisera le paiement de la facture au moyen de l'émission d'actions ordinaires de son capital-actions, le tout conformément aux politiques de la Bourse de croissance, d'un nombre d'actions nécessaires pour payer la facture, les actions étant émises au cours escompté de dix pourcent (10%), effectif le jour de facturation.

Le 17 novembre 2017, la Société a conclu une entente de service avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de Silicium SoG. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 188 000 € sur une période de 10 mois à partir de janvier 2018. Les 5 octobre 2018 et 6 septembre 2019, un avenant a été signé entre les parties prolongeant le contrat pour une durée supplémentaire de 5 mois et 4 mois respectivement.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

26. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 9 janvier 2020, un avenant a été signé avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de plaquettes de silicium poreux qui peuvent être utilisées dans les batteries Li-ion solide. En vertu de cette avenant, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 120 000 € sur une période de 6 mois à partir de janvier 2020.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Ces mesures, qui incluent l'interdiction de déplacement, la mise en isolement ou en quarantaine, de façon volontaire ou non, et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes parmi les entreprises, au niveau mondial et au Canada, du fait du ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des mesures monétaires et fiscales afin de stabiliser l'économie mondiale; cependant, le climat économique difficile actuel peut entraîner des changements défavorables dans les flux de trésorerie, le niveau du fonds de roulement et/ou la recherche de financements futurs, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur la situation financière future de la Société. Les répercussions financières sur la Société ne sont pas connues à ce stade. Les répercussions seront adéquatement reflétées au cours de l'exercice 2020.

Le 23 avril 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 500 000 \$. La Société a émis 10 000 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement.

De plus, comme frais de commission, la Société a comptabilisé un montant de 12 000 \$. La Société a émis à un agent 240 000 bons de souscription (pour une valeur de 8 973 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.